

COMMUNE D'ATTAINVILLE

CAHIER D'ACTEUR DÉBAT PUBLIC A16

Octobre 2007



Contact :

Mairie d'Attainville
2 rue Daniel Renault
95570 Attainville
Tél. : 01 39 91 05 36
Fax : 01 39 91 45 05
mairie@attainville.fr

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

- 1 – Raccorder l'autoroute A16 à la Francilienne.
- 2 – Supprimer le giratoire situé sur la Francilienne.
- 3 – Requalifier et sécuriser la RN1 sur les communes de Montsoul et Maffliers.
- 4 – Réaménagement de l'échangeur de la Croix Verte en assurant la fluidité du trafic Cergy-Roissy et Paris-Beauvais.
- 5 – Desserte des communes autour de la Croix Verte, par un réseau routier local.

SOLUTION A

C'est la solution de base adoptée par notre commune en 1988 et renouvelée par délibération le 15 février 2005. Ce choix est toujours dans l'esprit de rester cohérent avec le tracé de base, afin de relier le secteur Est, tout en desservant les communes situées au sud de la Francilienne (Sarcelles, Villiers-le-Bel) non pas par une autoroute mais par une voie à 2 fois 2 voies à une date indéterminée.

Le Conseil municipal, après étude des 4 tracés présentés par le maître d'ouvrage, serait plus favorable au tracé C, comme nous l'avons demandé dans la délibération du 15 février 2005. Par ailleurs, un échangeur à hauteur de la RD909 permettrait, avec l'aménagement à terme de celle-ci en voie routière, de reprendre rapidement la RN1 direction Paris en évitant le carrefour de la Croix Verte et de desservir la future zone de la Croix Verte, inscrite au Schéma local.

Cahier d'acteur
de la commune d'Attainville
réalisé dans le cadre
du débat public organisé par

cndp
Commission particulière
au débat public
Prolongement de l'A16
de l'Isle-Adam à la Francilienne

LES DIVERSES SOLUTIONS

La solution A arrive sur la Francilienne et permet, dans le futur, le prolongement pour desservir les communes situées au Sud de la Francilienne (Sarcelles et Villiers-le-Bel) jusqu'au BIP.

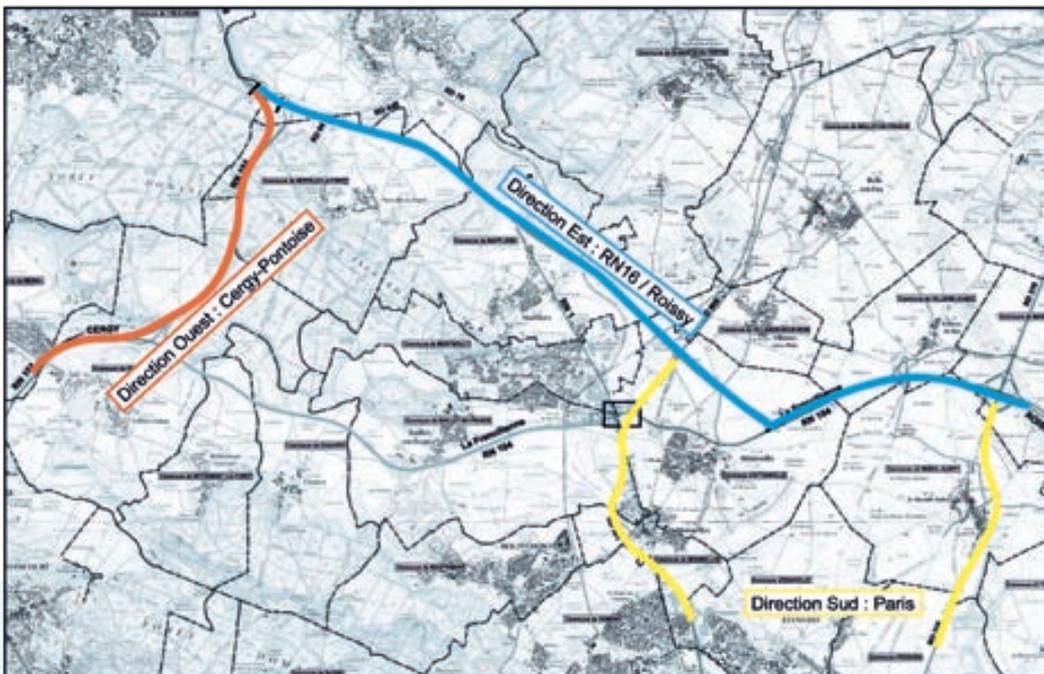
La solution B n'est qu'une déviation de Montsourt et Maffliers qui ramène tout le trafic venant du Nord sur la Croix Verte et augmente le trafic à la hauteur d'Attainville, nécessitant, sans doute, un élargissement à 2 fois 3 voies de la Francilienne.

La solution D augmente le parcours de 6 kilomètres et nécessite l'élargissement de la Francilienne à 2 fois 3 voies entre Villiers-Adam et la Croix Verte. Même en recalibrant la N1 en 2 fois 1 voie entre Maffliers et Montsourt, bon nombre d'automobilistes seraient tentés de prendre le chemin le plus court.

POURQUOI LE CHOIX DU TRACÉ C

C'est celui qui répond à une meilleure répartition de la circulation automobile.

- Le flux venant du Nord se répartira de la façon suivante :
 - Direction de l'Ouest : par la RN 184 (CERGY-PONTOISE).
 - Direction de l'Est : par la Francilienne (RN16-ROISSY).
 - Direction Paris : par la RD 909 venant se rattacher à la N 301 en dessous du carrefour de la Croix Verte.
 - Réalisation d'une desserte locale, plus adaptée en séparant les voies rapides et les voies locales.
- Simplification du carrefour de la Croix Verte car une grande partie du trafic Ouest-Est ne passerait plus par celui-ci.



Répartition du flux venant du Nord.

A prendre en compte, également le dynamisme du département de l'Oise, que nous a décrit le représentant du Conseil général de ce département lors de la réunion du 27 septembre 2007 à Attainville.

Certaines routes de l'Oise convergeant vers l'A16, nous amèneraient un trafic important, à nous de réfléchir à ce phénomène.

Quant à la bataille des chiffres sur le nombre de voitures circulant actuellement, rappelons simplement que le nombre de véhicules augmente d'année en année et qu'il faut prendre des mesures pour pallier à l'augmentation du trafic.

Il faut en même temps améliorer les transports en communs dans le secteur de la Plaine de France.

Contacts
Commission particulière du débat public (CPDP)
Prolongement de l'A16 de l'Isle Adam à la Francilienne
59 avenue de l'Europe - ZI de Domont - 95330 Domont
Tél : 01 30 11 99 44 - Fax : 01 39 91 85 96
contact@debatpublic-projet-a16.org
www.debatpublic-projet-a16.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A16
de l'Isle-Adam à la Francilienne